

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN 2521-2125

Numéro 3

Décembre 2017



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'UAO
- Konan KOUASSI, Maître-Assistant à l'UAO
- Dhédé Paul Eric KOUAME, Maître-Assistant à l'UAO
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître-Assistant à l'UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître-Assistant à l'UAO
- Kouakou Hermann Michel KANGA, à l'UAO

Comité scientifique

- HAUHOUOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- AKIBODÉ Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- BOKO Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- MOTCHO Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- DIOP Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- SOW Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- DIOP Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- WAKPONOU Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- KOBY Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Kudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

Créée pour participer au développement de la région au Nord du "V baoulé", l'Université de Bouaké aujourd'hui dénommée Université Alassane OUATTARA a profondément été marquée par la longue crise militaro-politique qu'a connu notre pays et dont les effets restent encore gravés dans la mémoire collective.

Les enseignants-chercheurs du Département de Géographie, à l'instar de leurs collègues des autres Départements et Facultés de l'Université Alassane OUATTARA, n'ont pas été épargnés par cette crise. Nombreux ont été sérieusement meurtris et leur capacité à surmonter les difficultés a consisté à se réfugier dans leurs productions scientifiques.

Après avoir fonctionné en tronc commun Histoire et Géographie pendant plus de 10 ans, le département de Géographie a acquis le désappareillement en 2010. Les défis pour ce tout jeune département étaient énormes. Il s'agissait, entre autres, de dynamiser les activités de formation et de recherche et d'assurer un environnement propice à la promotion des collègues aux différents grades du CAMES. Pour y parvenir, il était nécessaire de mettre en place un support de diffusion des résultats des recherches menées dans le département. Celles-ci s'articulent globalement autour des problématiques de mobilité durant les longues années de crise, des recompositions spatiales dues à ces mouvements, des reconversions agricoles, des problèmes d'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'alimentation, des problèmes environnementaux et ceux liés au réchauffement climatique et leurs conséquences planétaires, etc.

Dénommée Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, ce support scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés dans notre disciplines et les sciences connexes. La revue accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)

Sommaire

BAWA Dangnisso Morpho-pédologie des versants, aménagements et risques hydromorphologiques dans la ville d'atakpamé au Togo	6
Bidjo AFO, Tak Youssif GNONGBO, Tchilabalo BANASSIM Eléments déterminants de l'érosion hydrique dans l'espace urbain de Kara (nord-Togo)	25
Tatongueba SOUSSOU, Abalo ATATO Pour une proposition de plan d'aménagement du jardin botanique du campus nord de l'université de Kara à Pya (préfecture de la kozah dans le nord Togo)	42
Ifo Suspense AVERTI, Stevanche NZINGOULA, Stoffenne BINSANGOU, Lisa LOUVOUANDOU Cartographie des sites forestiers de la ville de Brazzaville dans la période de 1946 à 2016 et étude des causes de la déforestation	55
DJANGBEDJA Minkilabe, KOUYA Ama-Edi, AFLA Agbeko Kodjo, TCHAMIE T. K. Thiou Analyse floristique et phytogéographique de la végétation de la basse vallée de zio	73
Béh Ibrahim DIOMANDÉ, Kolotioloma Alama COULIBALY, Sai PouSOUMAHORO Variabilité climatique et recrudescence du paludisme à Niangon dans la commune de Yopougon-Abidjan (Côte d'Ivoire)	89
Romain GOUATAINE SEINGUE Influence des variabilités pluviométriques sur la variation des prix des produits agricoles dans le Mayo-Kebbi	107
KADJEBIN Toundé Roméo Gislain *,YABI Ibouraima, ADJAKPA T. Théodore, KOTCHARE Parfaite, SEWADE SOKEGBE Grégoire, HOUSSOU Christophe S. Effets des prix des spéculations vivrières sur les ménages dans les communes de Dassa-zoume et de Glazoue au centre du Benin	118

GNINRIN YAO Marcellin, ZOGBO Zady Edouard, YAO N'zué Pauline, DJAKO Arsène Crise agricole et mutations agricoles dans le département de Bocanda (Centre-est-Côte d'Ivoire)	136
YEO Nogodji Jean, KOUAME Dhedé Paul Eric, DJAKO Arsène Essor de l'élevage bovin dans les départements de Korhogo et Dikodougou: déterminants et implications socio-économiques	149
Konnegbéne LARE Le maraichage de contre-saison et sa contribution à la réduction de la pauvreté en milieu rural dans la région des savanes (Togo)	163
KOUAME Kouadio Arnaud, AYEMOU Anvo Pierre, N'GUESSAN Kouassi Guillaume Impact environnemental et sanitaire de l'exploitation artisanale de dôme de granite dans la ville de Daloa (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire)	182
Fulbert TRA, Elisabeth ADOUA AFFOUA KRAH Problématique de l'entretien durable de l'habitat social à Sogefiha (Abobo-Côte d'Ivoire)	196
BRENOUM Kouakou David, DIHOUEGBEU Deagai Parfaite, KOBENAN Appoh Charlesbor, ATTA KOFFI Anano : du village au quartier dortoir (Abidjan-Côte d'Ivoire)	209
Daouda KEITA, Moussa dit Martin TESSOUGUE, Yamoussa FANE Menaces des conflits armés sur le patrimoine culturel : cas de l'occupation djihadiste de la ville de Tombouctou au Mali	225
KOUMOI Zakariyao, BOUKPESSI Tchaa, KPEDENOU Koffi Djagnikpo Principaux facteurs explicatifs de la dynamique de l'occupation du sol dans le centre-Togo : apport des SIG et des statistiques spatiales	252

EFFETS DES PRIX DES SPECULATIONS VIVRIERES SUR LES MENAGES DANS LES COMMUNES DE DASSA-ZOUME ET DE GLAZOUE AU CENTRE DU BENIN

KADJEBIN Toundé Roméo Gislain¹ *,YABI Ibouma², ADJAKPA T. Théodore², KOTCHARE Parfaite², SEWADE SOKEGBE Grégoire²,HOUSSOU Christophe S².

* = Auteur correspondant : kadjegbinr@yahoo.com 1 : *Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Université d'Abomey-Calavi*

2 : *Laboratoire Pierre Pagny 'Climat, Eau, Ecosystème et Développement' (LACEEDE) Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Université d'Abomey-Calavi (UAC, République du Bénin)*

Résumé

L'importance des flux internes et des flux sortant constitue un important facteur qui explique l'occurrence des crises alimentaires surtout en période de soudure. Ces flux sont déterminés par la différence de prix entre les lieux de production et les lieux de consommation et les différences de prix entre les périodes d'abondance et de soudure. Les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué ne sont pas en marge de la fluctuation des prix des spéculations vivrières ainsi que de ces conséquences. L'objectif de l'étude est d'étudier l'effet des prix des spéculations vivrières dans les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué est d'en apprécier ses conséquences sur les ménages. Cette étude a pris en compte 279 ménagesa été faite à partir des outils (questionnaires et grille d'observation). De même, la technique de la MARP (Méthode Active de Recherche Participative) et le focus-group ont été également utilisés.L'évolution des prix des spéculations vivrières a été analysée sur la période de 2000-2012.Ces différentes spéculations vivrières sont collectées à l'ONASA.

Les résultats montrent une évolution en dents de scie des prix des cultures vivrières de 2000-2012. Ainsi, une hausse des produits vivriers suivants (maïs : 54 %, mil-sorgho : 54 % ; igname cossette : 25 %, igname pilée : 66 %, igname ordinaire : 81 %, haricot blanc : 38 %, haricot rouge : 32 %, manioc cossette : 23%, graine d'arachide : 80 %, riz local : 86 %, pois d'angle 62 %, patate douce :65 %) est constatée. Cette instabilité des prix due aux facteurs d'ordre international, régional, national et local induit une modification du comportement des ménages en termes de consommation des produits vivriers. Tout ceci constitue des facteurs d'instabilité non seulement niveau des ménages mais aussi et surtout des pouvoirs politiques.

Mots clés : Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué (Bénin), spéculations vivrières, instabilité des prix, adaptation des ménages ruraux.

Abstract

The survey of the effect of the prices of the speculations in the Townships of Dassa-Zoumé and Glazoué has been made from the analysis of the data on the evolution of the prices of 2000-2012. This different speculationis collected to the ONASA. The questionnaires and maintenance guides have also been used.

The results of the analysis of the effect of the prices of the speculations in the Townships of Dassa-Zoumé and Glazoué show an evolution irregular of the prices of the cultures of 2000-2012. Thus, a rise of the products following (corn: 54%, thousand sorghum,: 54%; yam : 25%, crushed yam,: 66%, plain yam,: 81%, white bean,: 38%, kidney bean,: 32%, cassava ,: 23%, seed of peanut,: 80%, local rice,: 86%, pea of angole,: 62%, sweet potato,: 65%) is noted with as effects the modification of the behavior of the households in food consumption term.

Keywords: effects of the prices, speculations, Townships of Dassa-Zoumé and Glazoué

Introduction

Les récentes hausses des prix des principales denrées alimentaires ont affecté la sécurité alimentaire des ménages surtout les plus pauvres à travers le monde. Cette montée des prix a, non seulement augmenté l'incidence, mais également la profondeur de l'insécurité alimentaire (Korogoré et al. 2008).

Dans la seconde moitié de 2006, les prix mondiaux de la plupart des principales denrées alimentaires ont commencé à grimper. Dans la première moitié de 2008, le monde a été confronté à la plus forte explosion des prix des denrées alimentaires depuis 30 ans et à une crise d'insécurité alimentaire mondiale. En effet, les prix de ces denrées avaient augmenté de près de 40 % par rapport à leur niveau de 2007 et de 76 % par rapport à 2006 (Hallam et al. 2009).

Plus que la croissance effective des prix aux producteurs (plus élevée que celle des coûts de production et de commercialisation), c'est l'instabilité des prix qui apparaît comme un frein majeur à l'investissement et ainsi à la croissance de la production et des revenus (Boussard et al. 2006). Les impacts néfastes de l'instabilité des prix pour les populations pauvres (Timmer, 1992) et l'importance de l'intervention de l'Etat dans le secteur agricole dans la réussite économique du Sud-Est asiatique (Stiglitz, 1996) sont également mis en exergues.

Au Bénin, depuis Novembre 2007, on a enregistré une hausse des prix des céréales au lieu d'une baisse attendue en période de récolte la plus importante de l'année. Cette hausse s'est poursuivie pendant le premier trimestre et continue jusqu'à présent (Korogoré et al. 2008).

Le présent article s'intéresse particulièrement aux Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué qui n'échappent pas à cette situation où une bonne partie des populations subissent depuis la crise inflationniste de 2007, les affres de la hausse des prix des denrées alimentaires, ce qui dénote d'une menace de la sécurité alimentaire dans lesdites communes.

1.1-Situation géographique du milieu d'étude

Le secteur d'étude qui concerne les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué (figure 1) Est situé entre 1°41' et 2°39' de longitude est et entre 7°27' et 8°31' de latitude Nord. Il est localisé au nord par la Commune de Bassila dans le département de la Donga, au Sud par les Communes de Djidja, de Covè et de Zagnanado dans le département du Zou, à l'Est par les Communes de Savè et Ouèssè, et à l'Ouest par les Communes de Bantè et de Savalou, avec une superficie de 3461 km² et une population de 197817 habitants (INSAE, 2002).

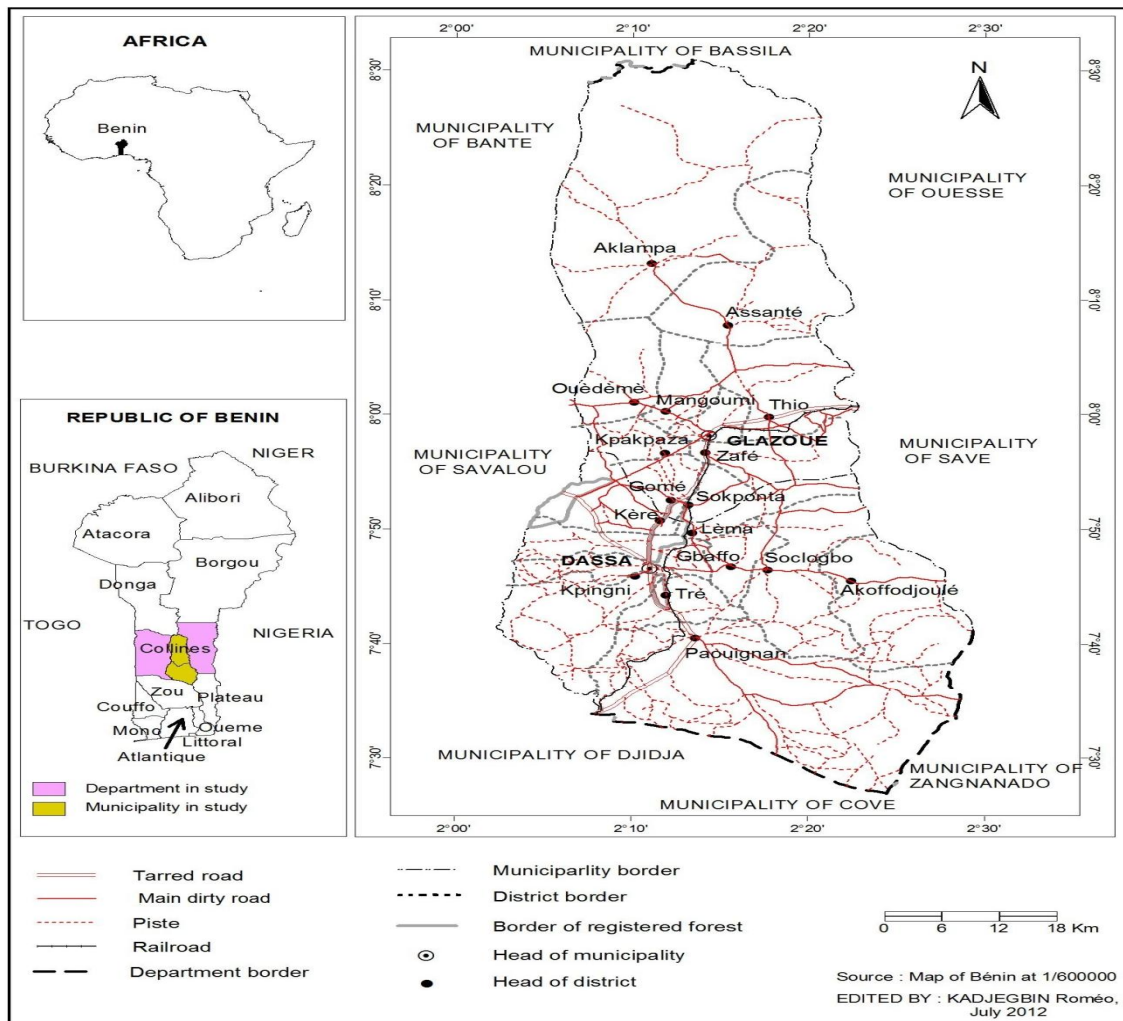


Figure 1: Situation géographique et subdivisions administratives des Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué

1.2. Méthode d'étude

Dans le cadre de cette recherche, seules les données sur l'évolution des prix de 2000 à 2012 pour certains produits vivriers (graine d'arachide, haricot blanc, haricot rouge, manioc cossette, igname cossette, igname à piler, igname ordinaire, riz local, mil/sorgho, maïs) et de 2006 à 2012 (pois d'angole, vouandzou, piment, patate douce, tomate, gombo) en raison de la non disponibilité des statistiques de 2000 à 2005 pour tous les produits. Ces données ont été obtenues à l'Office Nationale d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA). Aux données quantitatives, se sont ajoutées les données qualitatives obtenues auprès des ménages par des entretiens individuels et de groupes (focus-group). A cet effet, un échantillon de 279 ménages a été constitué et dont la répartition est présentée dans le tableau I.

1.2.1. Echantillonnage

❖ Critères de choix des personnes enquêtées

Les critères de choix des personnes enquêtées sont fondés sur la méthode de choix raisonné à base de sondage. Cette méthode est utilisée pour déterminer l'effectif de la population

enquêtée de même que le nombre de champs visités. Deux (02) critères ont déterminé le choix des personnes enquêtées:

- être exploitant agricole ;
- avoir une expérience d'au moins 15 ans.

Dans l'optique d'aboutir à des résultats significatifs, seuls les arrondissements à forte potentialité agricole sont choisis.

Pour déterminer la taille de l'échantillon, la formule de Schwarz (1995) est utilisée. Ainsi, si n désigne la taille de l'échantillon, on a :

$$n = Z^2 \times pq / i^2$$

Z = écart réduit correspondant à un risque α de 5 %

p = proportion des ménages agricoles par rapport au nombre de ménages dans les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué (effectif de ménages agricoles = 25538 ; effectif total de ménages = 33532) soit p = 76,16 %

i = précision désirée égale à 5 %

q = 1 – p (ici, q = 23,84 %)

$$n = (1,96)^2 \times 0,7616 (1-0,7616) / 0,05^2 = 279 \text{ ménages}$$

Les 279 ménages enquêtés ont été répartis dans les arrondissements dont le nombre varie d'une commune à une autre en fonction de la production agricole. Le choix du nombre de ménages par arrondissement s'est effectué suivant la règle de proportionnalité, ce qui a permis d'obtenir la répartition du tableau I.

Tableau I : Répartition spatiale de la population enquêtée et le nombre de champs visités

Communes	Arrondissements	Effectif total des ménages agricoles	Nombre de ménages enquêtés	Pourcentage (%)	Nombre de champs visités
DASSA-ZOUME	PAOUINGNAN	4145	66	1,58	15
	SOCLOGBO	2062	33	1,58	7
	KERE	1247	20	1,58	4
	DASSA II	1236	19	1,54	4
	KPINGNI	1004	16	1,58	4
GLAZOUE	AKLANKPA	2487	39	1,58	9
	THIO	1634	26	1,58	6
	OUEDEME	1318	21	1,58	5
	ZAFFE	1252	20	1,58	5
	MAGOUMI	1228	19	1,58	4
TOTAL	10	17613	279	1,58	63

Source : Résultats des travaux de terrain, 2016

Les critères du choix des champs visités sont fonction de leur importance relative (grande et petite superficie emblavée), de leur position géographique (sols ferrugineux, sols hydromorphes, vertisols, ...) ainsi que des systèmes mis en œuvre.

Trois types d'outils ont été élaborés à cet effet : (i) un questionnaire ménage agricole ; (ii) un questionnaire pour les commerçants des denrées alimentaires et (iii) un guide d'entretien qui ont servi à faire le focus group.

Les données ainsi collectées ont été traitées manuellement, codifiées puis soumis à l'ordinateur. Ainsi, les outils de traitement des données comme Word et Excel 2010 ont été

mis à contribution pour la réalisation des figures et tableaux. De même, le logiciel Arc view 3.2 est utilisé pour la réalisation des cartes.

2-Résultats

2.1- Evolution des prix des produits vivriers sur les marchés

L'analyse de l'évolution des prix des différentes spéculations s'est faite uniquement sur le marché de Glazoué puisqu'il constitue le marché à rayonnement international où les produits vivriers provenant de la Commune de Dassa-Zoumé y sont convergés. Cette analyse a été faite à travers les figures 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et prennent en compte la classification des produits vivriers selon leurs typologies (céréales, légumineuses à graines, tubercules et racines et cultures maraîchères).

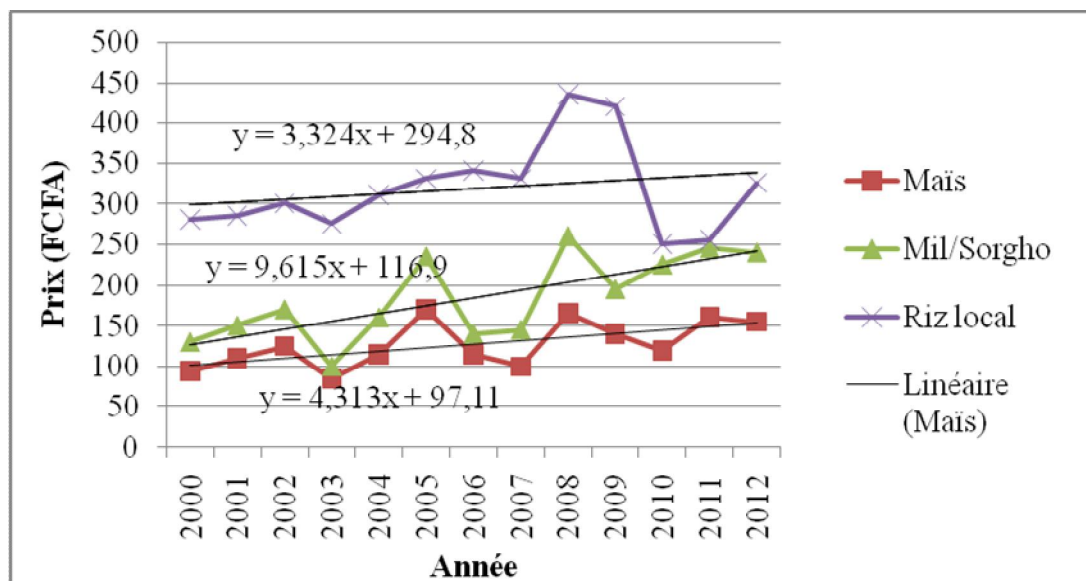


Figure 2: Evolution des prix des céréales dans les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué de 2000 à 2012

Source : ONASA, 2012

La figure 2 montre la tendance évolutive des prix des céréales de 2000 à 2012. L'équation de la droite de tendance du maïs ($y = 4,313x + 97,115$) révèle une évolution tendancielle croissante du prix du maïs de 2000 à 2012. Ainsi, de 2000 à 2002, le prix moyen du maïs a connu une augmentation graduelle allant de 95 FCFA / kg à 125 FCFA / kg soit une hausse de 30 FCFA / kg. De 2002 à 2003, une baisse allant de 125 FCFA / kg à 85 FCFA / kg soit 40 FCFA / kg est notée. A partir de 2003 jusqu'en 2005, le prix moyen du maïs a évolué graduellement et sensiblement, passant de 85 FCFA / kg à 170 FCFA / kg soit 85 FCFA / kg de hausse. A partir de 2005 jusqu'en 2007, une nouvelle baisse graduelle allant de 170 FCFA / kg à 100 FCFA / kg est notée soit 70 FCFA / kg en 3 ans. De 2007 à 2008, le prix moyen du maïs a connu à nouveau une hausse sensible de 65 FCFA / kg. De 2008 à 2010, le prix moyen du maïs a chuté allant de 165 FCFA / kg à 120 FCFA / kg soit 45 FCFA / kg de baisse. De 2010 à 2011, le prix moyen du maïs a augmenté allant de 120 FCFA / kg à 160 FCFA / kg soit

40 FCFA / kg de hausse avant de chuter légèrement à 155 FCFA / kg en 2012 soit 5 FCFA / kg de baisse en 1an.

L'équation de la droite de tendance du mil/sorgho ($y = 9,6154x + 116,92$) révèle une évolution tendancielle croissante du prix du mil/sorgho de 2000 à 2012. Ainsi, de 2000 à 2002, le prix moyen de mil/sorgho a augmenté graduellement allant de 130 FCFA / kg à 170 FCFA / kg soit 40 FCFA / kg de hausse. De 2002 à 2003, le prix moyen de mil/sorgho a chuté de 70 FCFA / kg en 1 an. A partir de 2003 jusqu'en 2005, une augmentation graduelle et inquiétante de 135 FCFA / kg du prix moyen de mil/sorgho est noté en l'espace de 2 ans. De 2005 à 2007, le prix moyen de mil/sorgho a chuté allant de 235 FCFA / kg à 145 FCFA / kg soit 90 FCFA / kg de baisse en l'espace de 2 ans. De 2007 à 2008, une augmentation inquiétante et vertigineuse de 115 FCFA / kg est observée. De 2008 à 2009, une baisse non moins négligeable de 65 FCFA / kg est notée. A partir de 2010 jusqu'en 2012, le prix moyen de mil/sorgho a connu une augmentation graduelle allant de 195 FCFA / kg à 240 FCFA / kg soit une hausse de 45 FCFA / kg.

Quant à la spéculation riz local, l'équation de la droite de sa tendance ($y = 9,6154x + 116,92$) révèle une évolution tendancielle croissante du prix de cette spéculation de 2000 à 2012 dans le secteur d'étude. De ce fait, il est noté de 2000 à 2002 que le prix moyen du riz local a augmenté graduellement allant de 280 FCFA / kg à 300 FCFA / kg soit 20 FCFA / kg de hausse. En 2003, une chute de 25 FCFA / kg est noté comparativement à 2002. A partir de 2004, le prix moyen du riz local a commencé à grimper graduellement allant de 310 FCFA / kg à 435 FCFA / kg en 2008 soit 125 FCFA / kg de hausse. Une chute graduelle est également observée à partir de 2009 jusqu'en 2011 allant de 420 FCFA / kg à 325 FCFA / kg soit 95 FCFA / kg de baisse. En 2012, une hausse non moins considérable de 70 FCFA / kg est également observée.

Dans l'ensemble, l'analyse des différentes tendances des céréales montre une tendance générale évolutive croissante des prix avec une accentuation du prix de la variété mil/sorgho sur les spéculations (maïs et riz local). Toutefois, cette tendance générale occulte des variations interannuelles. Qu'en est-il des prix des tubercules et racines ?

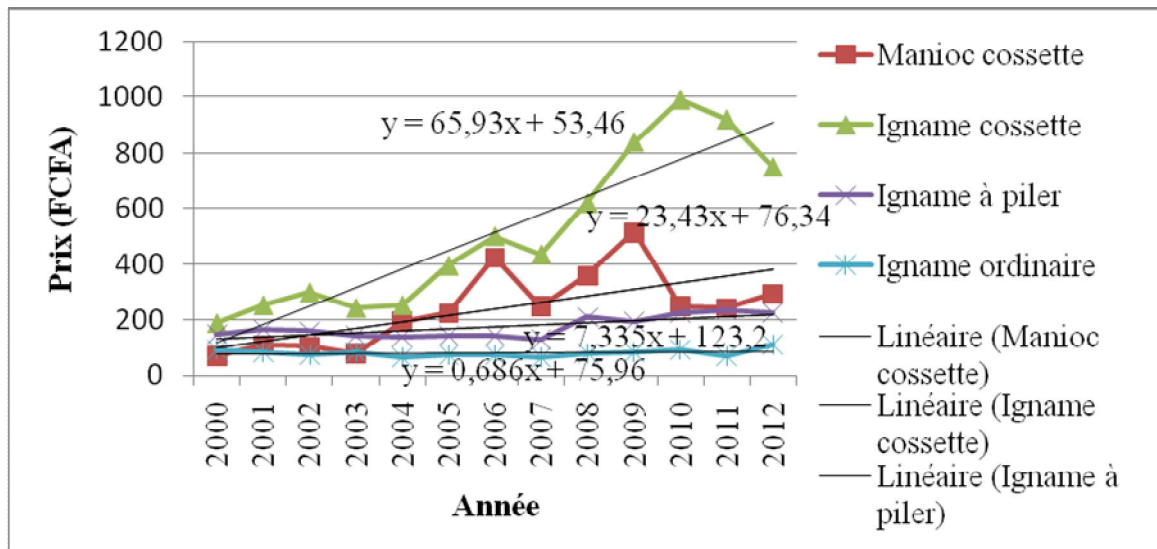


Figure 3 : Evolution des prix des tubercules et racines dans les Communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué de 2000 à 2012

Source : ONASA, 2012

La figure 3 montre la tendance évolutive des prix des tubercules et racines de 2000 à 2012. L'équation de la droite de tendance du manioc cossette ($y = 65,934x + 53,462$) révèle une évolution tendancielle croissante du manioc cossette de 2000 à 2012. Ainsi, de 2000 à 2002, De 2000 à 2001, le prix moyen du manioc cossette a augmenté allant de 70 FCFA / kg à 110 FCFA / kg soit 40 FCFA / kg de hausse, avant de chuter à 105 FCFA / kg en 2002 soit 5 FCFA / kg de baisse. Cette chute du prix moyen du manioc cossette a continué mais cette fois de manière beaucoup plus sensible en 2003 soit 25 FCFA / kg. De 2004 à 2006, une augmentation graduelle et inquiétante allant de 195 FCFA / kg à 425 FCFA / kg est notée soit 230 FCFA / kg de hausse. De 2006 à 2008, une baisse graduelle du prix moyen du manioc cossette allant de 425 FCFA / kg à 360 FCFA / kg soit 65 FCFA / kg de baisse est notée. En 2009, le prix moyen du manioc cossette a connu à nouveau une hausse inquiétante de 155 FCFA / kg en 1an. De 2009 à 2012, le prix moyen du manioc cossette a baissé graduellement et significativement allant de 515 FCFA / kg à 295 FCFA / kg soit 220 FCFA / kg de baisse.

L'équation de la droite de tendance de l'igname cossette ($y = 65,934x + 53,462$) révèle une évolution tendancielle croissante du prix de cette spéculation de 2000 à 2012. Ainsi, de 2000 à 2002, le prix moyen de l'igname cossette a augmenté graduellement et de manière inquiétante allant de 190 FCFA / kg à 300 FCFA / kg soit 110 FCFA / kg de hausse en 2 ans. De 2002 à 2004, il est noté une baisse régulière allant de 300 FCFA / kg à 255 FCFA / kg soit 45 FCFA / kg de baisse. A partir de 2004 jusqu'en 2006, le prix moyen de l'igname cossette a de nouveau augmenté et de manière inquiétante allant de 255 FCFA / kg à 500 FCFA / kg soit 245 FCFA / kg de hausse. Une légère baisse mais significative de 65 FCFA / kg est notée en 2007. A partir de 2007 jusqu'en 2010, le prix moyen de l'igname cossette a de nouveau connu une hausse graduelle et vertigineuse allant de 435 FCFA / kg à 990 FCFA / kg soit une hausse de 555 FCFA / kg en 3 ans. De 2010 à 2012, le prix moyen de l'igname cossette a chuté sensiblement et graduellement allant de 990 FCFA / kg à 750 FCFA / kg soit .240 FCFA / kg de baisse.

Quant à l'igname à piler, l'équation de la droite de sa tendance ($y = 7,3352x + 123,27$) révèle une évolution tendancielle croissante du prix de cette spéculation de 2000 à 2012 dans le secteur d'étude. De ce fait, il est noté de 2000 à 2001, le prix moyen de l'igname à piler est resté statique avant de connaître une baisse graduelle à partir de 2002 jusqu'en 2004 allant de 165 FCFA / kg à 140 FCFA / kg soit 25 FCFA / kg de baisse en 3 ans. A partir de 2002 jusqu'en 2007, le prix moyen de l'igname à piler a chuté graduellement allant de 165 FCFA / kg à 130 FCFA / kg soit 35 FCFA / kg de baisse en 5 ans. De 2007 à 2008, le prix moyen de l'igname à piler a connu une hausse inquiétante de 80 FCFA / kg en 1 an. A partir de 2009 jusqu'en 2012, il est noté une hausse graduelle allant de 195 FCFA / kg à 225 FCFA / kg soit 30 FCFA / kg en 4 ans.

Pour ce qui est de l'igname ordinaire, l'équation de la droite de sa tendance ($y = 0,6868x + 75,962$) révèle une évolution tendancielle croissante du prix de cette spéculation de 2000 à 2012 dans le secteur d'étude. En effet, de 2000 à 2002, le prix moyen de l'igname ordinaire a chuté graduellement allant de 90 FCFA / kg à 75 FCFA / kg soit 15 FCFA / kg de baisse en 2 ans. En 2003, une légère hausse de 10 FCFA / kg est notée avant qu'une baisse de 20 FCFA / kg ne soit à nouveau notée en 2004. De 2004 à 2006, le prix moyen de l'igname ordinaire est resté statique avant de connaître à nouveau une baisse de 10 FCFA / kg en 2007. De 2007 à 2010, une hausse graduelle de 25 FCFA / kg est notée. De 2010 à 2011, le prix moyen de l'igname ordinaire a chuté de 20 FCFA / kg avant d'augmenter sensiblement de 40 FCFA / kg en 1 an.

Globalement, l'analyse des différentes tendances des tubercules et racines de 2000 à 2012 montre une tendance évolutive croissante des prix avec une accentuation du prix de la variété igname cossette sur les autres variétés d'igname (igname à piler et igname ordinaire) et la spéculation du manioc cossette. Toutefois, cette tendance générale occulte des variations interannuelles. Qu'en est-il des prix des légumineuses à graines ?

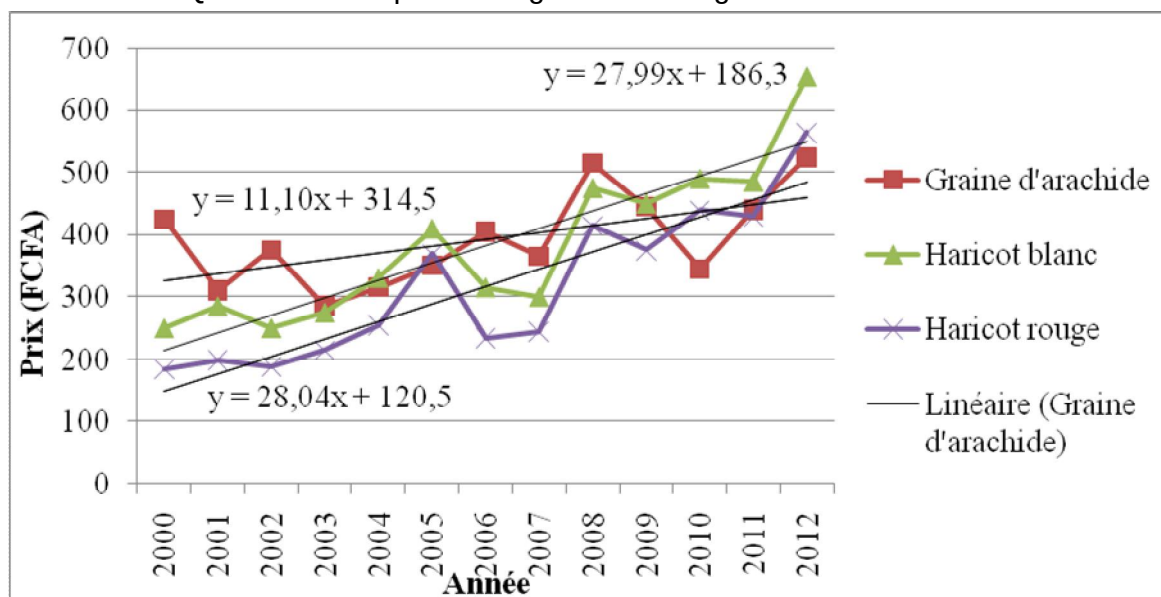


Figure 4: Evolution des prix des légumineuses à graines dans les Communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué de 2000 à 2012

Source : ONASA, 2012

La figure 4 montre la tendance évolutive des prix des légumineuses à graines de 2000 à 2012. L'équation de la droite de tendance de la graine d'arachide ($y = 11,104x + 314,5$) révèle une évolution tendancielle croissante de cette denrée de 2000 à 2012. En effet, de 2000 à 2001, le prix moyen de la graine d'arachide a chuté de 425 à 310 FCFA / kg soit 115 FCFA / kg de baisse avant de grimper à 375 FCFA / kg en 2002 pour chuter à nouveau à 285 FCFA / kg en 2003 soit 90 FCFA / kg de baisse. A partir de 2004, le prix moyen a commencé à augmenter graduellement pour atteindre 405 FCFA / kg en 2006 soit une hausse de 120 FCFA / kg. En 2007, une chute non moins négligeable de 40 FCFA / kg du prix moyen est observé. En 2008, le prix moyen a encore augmenté sensiblement allant de 365 FCFA / kg à 515 FCFA / kg soit une hausse de 150 FCFA / kg représentant plus de 70 %. De 2008 à 2010, une chute graduelle allant de 515 FCFA / kg à 344 FCFA / kg du prix moyen est notée soit 171 FCFA / kg de baisse en 2 ans. Le prix moyen de la graine d'arachide a connu à nouveau une hausse considérable allant de 344 FCFA / kg à 525 FCFA / kg en 2012 soit une hausse de 181 FCFA / kg représentant plus de 65%.

L'équation de la droite de tendance du haricot blanc ($y = 27,995x + 186,35$) révèle une évolution tendancielle croissante du prix de cette spéculation de 2000 à 2012. En réalité, de 2000 à 2001, le prix moyen du haricot blanc est passé de 250 FCFA / kg à 285 FCFA / kg soit une augmentation de 35 FCFA / kg. A partir de 2002 jusqu'en 2005, une hausse graduelle et inquiétante du prix moyen du haricot blanc allant de 250 à 410 FCFA / kg est notée soit 160 FCFA / kg de hausse. De 2006 à 2007, une chute sensible allant de 395 FCFA / kg en 2005 à 315 FCFA / kg en 2006 et à 300 FCFA / kg en 2007 est observée soit 95 FCFA / kg de baisse en l'espace de 2 ans. A partir de 2008, le prix moyen du haricot blanc a grimpé considérablement et de manière inquiétante allant de 300 FCFA / kg à 475 FCFA / kg soit 175 FCFA / kg de hausse en 1 an.

Quant à le haricot rouge, l'équation de la droite de sa tendance ($y = 28,049x + 120,58$) révèle une évolution tendancielle croissante du prix de cette spéculation de 2000 à 2012 dans les communes de Dassa Zoumé et de Glazoué. De 2000 à 2001, le prix moyen du haricot rouge est passé de 190 FCFA / kg à 200 FCFA / kg soit une hausse de 10 FCFA / kg avant de chuter à 190 FCFA / kg en 2002. A partir de 2002, le prix moyen du haricot rouge a commencé à augmenter graduellement passant de 190 FCFA / kg pour atteindre 370 FCFA / kg en 2005 soit 180 FCFA / kg de hausse en 3 ans. De 2006 à 2007, il est noté une baisse considérable allant de 135 FCFA / kg à 140 FCFA / kg du prix moyen du haricot rouge. De 2007 à 2008, le prix moyen du haricot rouge a grimpé de manière spectaculaire et inquiétante de 170 FCFA / kg avant de connaître une légère baisse de 40 FCFA / kg, pour finalement croître graduellement à partir de 2009 et atteindre une valeur de 565 FCFA / kg en 2012 soit 190 FCFA / kg de hausse en 4 ans.

En définitive, l'analyse des différentes tendances des légumineuses à graines de 2000 à 2012 montre une tendance évolutive croissante des prix de ces différentes spéculations avec une accentuation du prix de la variété haricot rouge sur la variété haricot blanc et sur la spéculation de la graine d'arachide. Toutefois, cette tendance générale occulte des variations interannuelles.

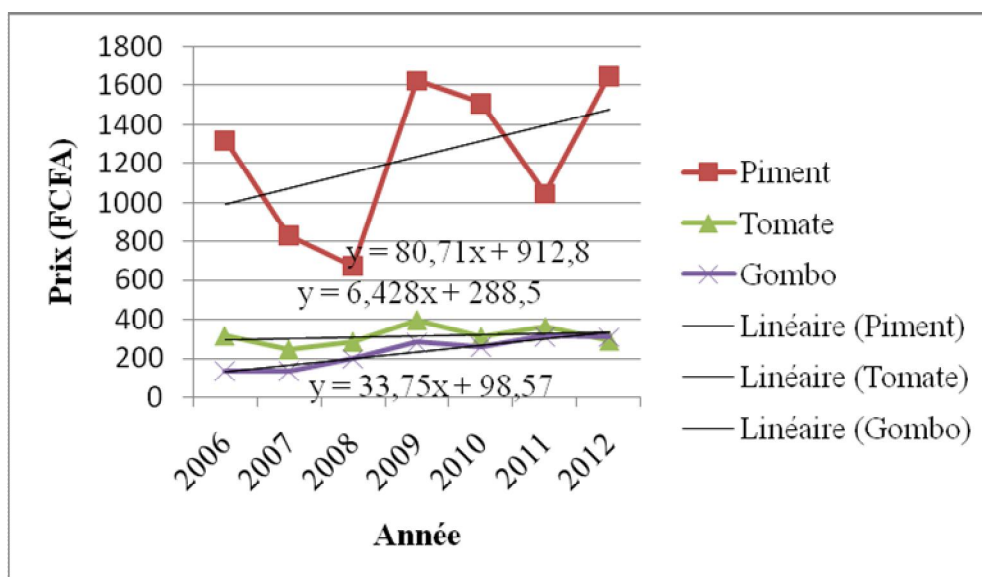


Figure 5 : Evolution des prix des cultures maraîchères dans les Communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué de 2006 à 2012

Source : ONASA, 2006-2012

La figure 5 montre la tendance évolutive des prix des légumineuses à graines de 2006 à 2012. L'équation de la droite de tendance du piment ($y = 80,714x + 912,86$) révèle une évolution tendancielle croissante de cette denrée de 2006 à 2012. En effet, de 2006 à 2008, le prix moyen du piment a chuté graduellement et considérablement allant de 1320 FCFA / kg à 670 FCFA / kg soit 650 FCFA / kg de baisse. De 2008 à 2009, ce prix moyen a par contre grimpé sévèrement allant de 670 FCFA / kg à 1625 FCFA / kg soit une hausse de 955 FCFA / kg en l'espace d'un (1) an. De 2009 à 2011, le prix moyen du piment a de nouveau chuté graduellement et considérablement allant de 1625 FCFA / kg à 1045 FCFA / kg soit 580 FCFA / kg de baisse. En 2012, le prix moyen du piment a de nouveau grimpé sévèrement allant de 1045 FCFA / kg à 1650 FCFA / kg soit une hausse de 605 FCFA / kg en un (1) an.

L'équation de la droite de tendance de la tomate ($y = 6,4286x + 288,57$) révèle une évolution tendancielle croissante du prix de cette spéculation de 2006 à 2012. En réalité, de 2006 à 2007, le prix moyen de la tomate a chuté de 70 FCFA / kg allant de 315 FCFA / kg à 245 FCFA / kg. De 2008 à 2012, il est noté une évolution presque graduelle du prix moyen de la tomate allant de 285 FCFA / kg en 2008 à 475 FCFA / kg soit une hausse de 190 FCFA / kg.

Quant au gombo, l'équation de la droite de sa tendance ($y = 33,75x + 98,571$) révèle une évolution tendancielle croissante du prix de cette spéculation dans le secteur d'étude entre 2006 à 2012. En effet, de 2006 à 2008, le prix moyen du gombo a augmenté graduellement allant de 135 FCFA / kg à 200 FCFA / kg soit 50 FCFA / kg de hausse. De 2008 à 2009, ce prix moyen a à nouveau augmenter considérablement allant de 200 FCFA / kg à 280 FCFA / kg soit une hausse de 80 FCFA / kg en l'espace d'un (1) an. De 2009 à 2010, le prix moyen du gombo a par contre chuté allant de 280 FCFA / kg à 260 FCFA / kg soit 20 FCFA / kg de baisse. De 2010 à 2012, le prix moyen du piment a de nouveau grimpé sévèrement allant de 260 FCFA / kg à 310 FCFA / kg soit une hausse de 50 FCFA / kg en deux (2) ans.

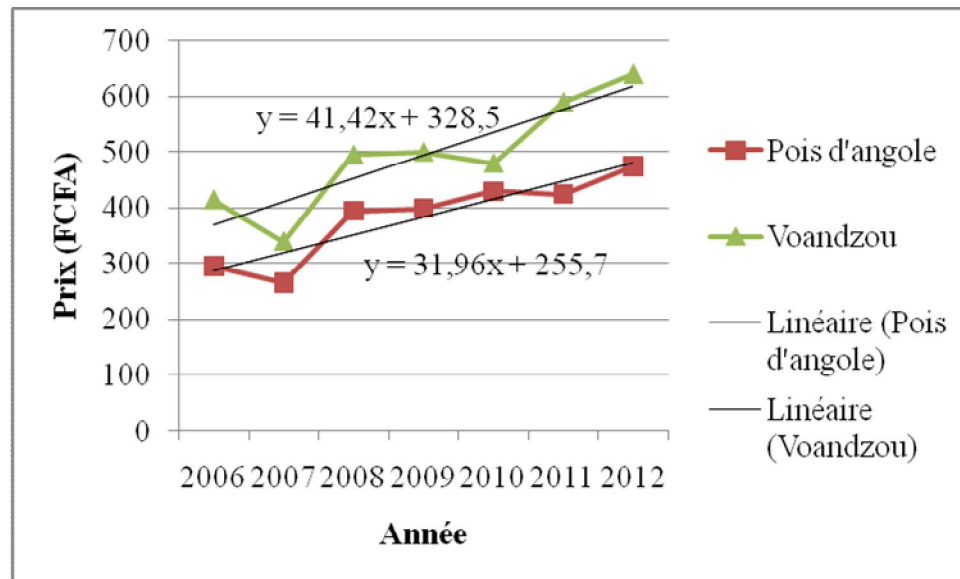


Figure 6 : Evolution des prix des légumineuses à graines dans les Communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué de 2006 à 2012

Source : ONASA, 2006-2012

L'analyse de la figure 6 nous montre la tendance évolutive des prix des légumineuses à graines de 2006 à 2012.

L'équation de la droite de tendance du pois d'angole ($y = 80,714x + 912,86$) révèle une évolution tendancielle croissante de cette denrée de 2006 à 2012. En effet, de 2006 à 2007, le prix moyen du pois d'angole a chuté de 295 FCFA / kg à 267 FCFA / kg soit une baisse de 28 FCFA / kg seulement. A partir de 2008, le prix moyen de cette denrée a commencé à connaître une hausse progressive allant de 395 FCFA / kg à 430 FCFA / kg en 2010 soit une hausse de 35 FCFA / kg. En 2011, il est noté une baisse de 5 FCFA / kg avant qu'une hausse de 50 FCFA / kg ne soit en encore connue en 2012.

Pour ce qui est de l'équation de la droite de tendance du voandzou ($y = 31,964x + 255,71$), elle révèle une évolution tendancielle croissante de cette denrée de 2006 à 2012. De 2006 à 2007, le prix moyen du voandzou a quant à lui chuté progressivement passant de 415 FCFA / kg à 340 FCFA / kg soit une baisse de 75 FCFA / kg. De 2008 à 2009, le prix du voandzou a augmenté de 5 FCFA / kg allant de 495 FCFA / kg à 500 FCFA / kg avant de chuter à nouveau à 480 FCFA / kg soit 15 FCFA / kg de baisse en 2010 comparativement à 2008 pour finalement connaître une hausse graduelle et considérable allant de 480 FCFA / kg en 2008 à 640 FCFA / kg en 2012 soit 160 FCFA / kg de hausse.

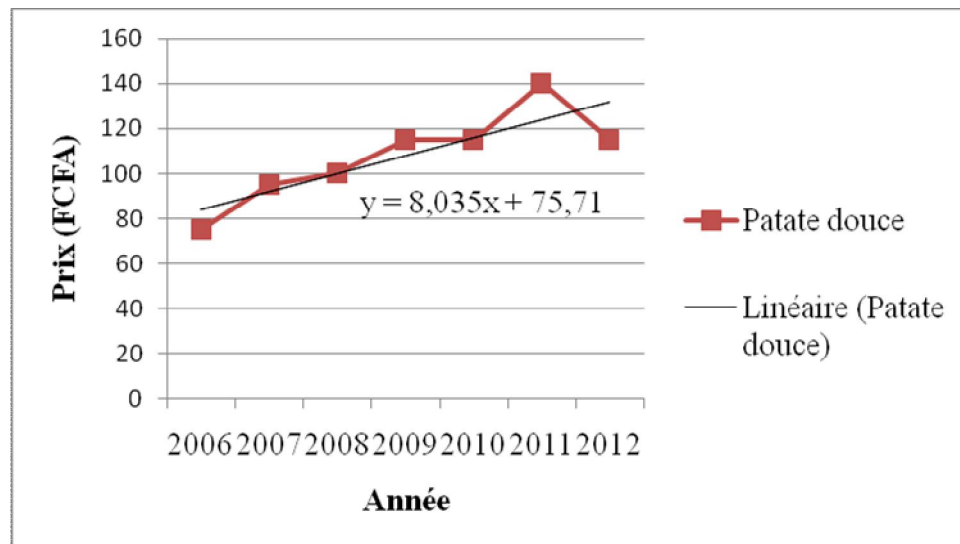


Figure 7 : Evolution des prix des tubercules et racines dans les Communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué de 2006 à 2012

Source : ONASA, 2006-2012

La figure 7 montre la tendance évolutive des prix des tubercules et racines de 2006 à 2012. L'équation de la droite de tendance de la patate douce ($y = 8,035x + 75,71$) révèle une évolution tendancielle croissante de cette denrée de 2006 à 2012. En effet, de 2006 à 2011, le prix de la patate douce a grimpé graduellement allant de 75 FCFA / kg à 140 FCFA / kg soit 65 FCFA / kg de hausse avant de connaître une légère baisse allant de 140 FCFA / kg en 2011 à 115 FCFA / kg en 2012 soit 25 FCFA / kg de baisse en un (1) an.

En définitive, l'analyse des différentes tendances des cultures maraîchères, des légumineuses à graines, des tubercules et racines de 2006 à 2012 montre une tendance évolutive croissante des prix de ces différentes spéculations avec une accentuation du prix de la tomate, du gombo pour les cultures maraîchères, du pois d'angole pour les légumineuses à graines. Toutefois, cette tendance générale occulte des variations interannuelles.

2.2-Facteurs de l'évolution des prix des différentes spéculations analysées sur le marché de Glazoué

Plusieurs facteurs expliquent la fluctuation des prix des denrées alimentaires étudiées entre 2000 et 2012 sur le marché de Glazoué. Il s'agit des facteurs d'ordre international, régional, national et local.

Au plan international, la hausse des prix des denrées alimentaires s'explique par la hausse des prix du pétrole et de l'énergie. En effet, selon IFPRI (2008, 3), les prix des denrées alimentaires sont depuis toujours fortement corrélés au prix du pétrole, car la production d'aliments et leur transport nécessitent une grande quantité d'énergie. Cela s'est vérifié en 2007 et 2008, quand les prix des aliments ont été à leur plus haut niveau sur le marché international au moment où le prix du pétrole atteignait des sommets, jusqu'à 120-150 USD le baril entre avril et juillet (Berthelot, 2008), l'augmentation de la demande au niveau mondial, liée en partie à la demande des pays émergents et à l'expansion de l'industrie des biocarburants (par exemple, plus de 10% de la récolte mondiale de maïs est utilisé pour

produire le biocarburant), des changements climatiques se traduisant par de mauvaises saisons (inondations, sécheresse), la hausse du taux du dollar, la devise d'échange de plusieurs marchandises de base et les faiblesses liées à l'impasse dans les questions de libéralisation mondiale du commerce des produits agricoles au sein du Doha Round de l'OMC.

Au plan régional, on peut citer les inondations dans les pays voisins (Niger, Burkina-Faso, Togo, etc.), la croissance de la demande des produits vivriers des pays voisins, la prise des mesures protectionnistes de certains pays comme le Burkina Faso, le Sénégal, le Cameroun, l'Ethiopie, etc. de la sous-région.

Au niveau national et local, la hausse des prix des différentes spéculations analysées sur le marché de Glazoué est liée à la faiblesse de la production céréalière, au nombre élevé d'intermédiaires dans les marchés, à la hausse du prix du transport, à la forte spéculation des intermédiaires, à la faiblesse de l'investissement dans l'agriculture, à la faible disponibilité des intrants agricoles, surtout des semences améliorées de maïs, de boutures de manioc et d'engrais spécifiques, à la mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations, à la variation saisonnière liée à la qualité des produits et surtout à leur quantité. De ce point de vue, on peut distinguer deux périodes de prix en une année ; celle du temps des récoltes caractérisée par l'abondance de l'offre et celle aussi de la période de soudure où la demande prend le pas sur l'offre. Mais cette variation annuelle des prix ne concerne que les produits locaux. A ces variations saisonnières s'ajoutent aussi des variations géographiques liées aux difficultés d'accès à certaines zones de production.

Spécifiquement, la hausse des prix du maïs sur le marché de Glazoué de 2000 à 2012 s'explique par le fait que la période de hausse des prix correspond aux périodes de pré-soudure et de soudure qui vont de mi-février à fin juin où l'offre en produits vivriers est généralement faible et la demande forte d'où la flambée des prix du maïs. Cette hausse des prix est renforcée par la crise inflationniste de 2007 qu'a connue le Bénin en général et les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué en particulier. La période d'abondance relative qui va de début juillet jusqu'en mi-février correspond à la période de baisse des prix du maïs du fait de sa disponibilité en quantité et en qualité suffisantes sur les différents marchés.

Quant aux spéculations comme l'igname, le haricot, la graine d'arachide, le pois d'angole, le voandzou, la tomate et le piment analysés, la hausse de leur prix sur le marché de Glazoué s'explique par la cherté du prix du maïs, aliment de consommation de base pour presque tous les ménages. Il est à noter que la hausse des prix de ces denrées alimentaires varie d'une spéculation à une autre. Le maïs étant devenu cher, la demande a commencé à baisser. Du coup, les ménages se sont rués vers la consommation des différentes spéculations sus-mentionnées, ce qui a pour conséquence l'augmentation des prix de ces denrées alimentaires.

La baisse des prix des denrées alimentaires sur le marché de Glazoué s'explique par la prise des mesures d'accompagnement des autorités centrales pour juguler les périodes de hausse des denrées alimentaires. En effet, la politique du pouvoir centrale ces dernières années surtout après la crise inflationniste de 2007 qui consiste à subventionner les prix des denrées de premières nécessités surtout pendant les périodes de soudure, de fin d'année ou de fêtes

et la mise à disposition de l'ONASA des fonds afin de constituer un stock tampon en produits vivriers explique l'atténuation de l'impact des hausses des prix de certaines denrées alimentaires et donc leur baisse. L'atténuation de l'impact des hausses des prix est également liée à la mécanisation de l'agriculture prônée ces dernières années par l'Etat, ce qui a nettement réduit le coût de production des denrées alimentaires, d'où la baisse des prix enregistrés au niveau des différentes spéculations analysées de 2000 à 2012.

Le prix du riz local de 2011 à 2012 sur le marché de Glazoué est plus bas que celui de 2000 à 2010. Cette chute de prix peut s'expliquer par l'arrière effet du Programme d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire (PUASA) mis en œuvre par le Gouvernement et qui a permis de relancer la production rizicole nationale. Des mesures d'accompagnement la subvention des intrants et des travaux d'aménagements hydroagricoles. Si le prix du riz importé est élevé durant toute l'année de 2012 comparativement aux années 2011 et de 2000 à 2010, c'est peut être dû à la politique de l'Etat qui consiste à décourager la consommation du riz importé au profit de celui local.

2.3 Effets de l'évolution des prix des différentes spéculations analysées sur les ménages dans les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué

L'effet des prix élevés des différentes spéculations analysées sur les ménages à Dassa-Zoumé et à Glazoué est sans doute beaucoup plus grave que la baisse de ces prix pour les ménages pauvres des Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué pour lesquelles les différentes spéculations analysées occupent plus de 60 % de la part de leur budget. La hausse des prix des différentes denrées alimentaires analysées influe du point de vue quantitatif et qualitatif non seulement sur leur consommation alimentaire mais aussi sur leurs dépenses en général. Selon les enquêtes de terrain, plus de 80 % des ménages dans le secteur d'étude ont répondu avoir réduit leur quantité de repas et le nombre de repas qu'ils avaient l'habitude de prendre par jour du fait de la flambée des denrées alimentaires. De même, parmi les 80 % des ménages qui ont affirmé avoir réduit la quantité d'aliment consommée par jour, 50 % ont également affirmé avoir sautés parfois des repas dans la journée compte tenue de la hausse des prix des denrées alimentaires. En effet, l'instabilité des prix constitue une menace à la sécurité alimentaire des populations. Lorsque cette hausse des prix est durable, elle incite les ménages à faibles revenus comme ceux des communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué à limiter leur consommation alimentaire où à s'orienter vers des produits moins coûteux et à faible valeur nutritive ce qui pourrait progresser la prévalence de la malnutrition. L'indicateur le plus visible de cet impact négatif est évidemment les troubles sociaux qui se manifestent souvent dans ces deux communes par des soulèvements populaires à travers des marches de protestations, des grogues de toutes sortes et des grèves. Etant donné que les populations du secteur d'étude commercent avec les autres communes et pays environnants, et que la hausse des prix au plan international se répercute d'une manière ou d'une autre sur l'ensemble du pays, les consommateurs des Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué ne sont pas épargnés même si ces effets peuvent être ressentis de manière modérée du fait que ces deux communes d'étude font parties des communes rurales du Bénin. En effet, l'impact de la hausse des prix des différentes spéculations analysées est ressenti par les consommateurs à Dassa-Zoumé et à Glazoué selon qu'ils soient vendeurs nets de ces

différentes spéculations ou acheteurs nets. S'ils sont vendeurs nets, l'impact est en principe positif selon les enquêtés alors qu'il est négatif dans le cas contraire. Conceptuellement, les acheteurs-nets de produits alimentaires sont donc ceux qui, sur une période donnée, dépensent plus pour acheter de la nourriture qu'ils ne gagnent du fait de la vente de denrées alimentaires qu'ils produisent. Les acheteurs-nets apparaissent ainsi comme les plus susceptibles d'être durement affectés par une éventuelle hausse des prix des denrées alimentaires, comme celle qu'a connue le pays depuis fin 2007 en général et les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué en particulier, contribuant à réduire l'accessibilité de ces ménages aux denrées alimentaires. En effet, la crise inflationniste de 2007 n'a pas épargné les ménages se trouvant dans les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué puisque la plupart de ces ménages interrogés soit plus de 90% ont affirmé qu'à cause de la hausse des prix des denrées alimentaires, même lorsque au marché, les produits alimentaires étaient disponibles, leur prix était tel qu'ils n'osaient pas y approcher, à plus forte raison aller tenter d'en négocier. En revanche, les vendeurs-nets peuvent potentiellement tirer profit d'une augmentation des prix de denrées alimentaires. Selon INSAE (2012), le Département des Collines dont figure les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué apparaît comme l'un des Départements ayant les grandes proportions de ménages classés comme vendeurs-nets (65%) et qui présentent dans le même temps les pourcentages les plus faibles d'acheteurs-nets (10 %). Potentiellement, ces ménages sont les plus à même de tirer profit d'une hausse des prix des denrées alimentaires.

Les enquêtes de terrain dans les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué ont montré que tous les ménages de ces communes ajustent leurs modes de consommations alimentaires face à la flambée des prix des denrées alimentaires. En effet, ces ajustements consistent à réduire leur consommation alimentaire par l'achat des denrées moins coûteuses ou à augmenter l'achat de certains produits alimentaires dont les prix sur le marché sont abordables afin d'en constituer des réserves suffisantes susceptibles de leur permettre de faire face à la flambée des prix jusqu'à ce que la situation se normalise. Ainsi, 78 % des ménages interrogés ont reconnu que la meilleure stratégie à adopter face la flambée des prix des produits alimentaires surtout les denrées de première nécessité comme le maïs, le haricot, le riz, etc., est soit de se tourner vers des denrées alimentaires qui coûtent moins chers pendant la période de flambée, soit de constituer une réserve importante des denrées de première nécessité ci-dessus cités après une négociation au préalable sur le prix avec les vendeurs de ces produits. Les variations des prix des différentes spéculations analysées contribuent également au taux d'inflation global dans le secteur d'étude puisque selon les enquêtes de terrain, l'alimentation occupe plus de 60 % du budget global des ménages. Or, selon Hallam *et al.* (2009), plus la part de l'alimentation est importante dans le budget d'un ménage, plus la hausse des prix des denrées alimentaires alimente l'inflation générale. Ainsi, la hausse des prix des denrées alimentaires a des conséquences dramatiques sur le coût de la vie des ménages dans les deux localités. En réalité, les enquêtes de terrain ont montré que la majorité des exploitants agricoles à Dassa-Zoumé et à Glazoué achètent à crédits des denrées alimentaires face à la hausse des prix des différentes spéculations analysées.

Selon la dernière enquête officielle sur la pauvreté des ménages réalisés par l'INSAE (2012), les ménages pauvres en terme non monétaire et de conditions de vie dans le Département

des Collines où se trouve le secteur d'étude représentent respectivement 26,8 % pour la Commune de Dassa-Zoumè et 20,5 % pour la Commune de Glazoué. De plus, en se référant à la taille des ménages dans les Collines qui est de 4,8 soit 5 personnes et aux enquêtes de terrain où plus de 60 % des revenus des ménages sont consacrés à la consommation des denrées alimentaires, il s'ensuit que l'effet de la hausse des prix des produits de première nécessité soit fortement ressenti par ces ménages. De même, les exploitants agricoles ont également confirmé avoir bradé leur stock de vivre pour avoir accès aux produits du marché qui ne sont pas cultivés dans leur champ, mais qui représentent une part importante dans leur habitude alimentaire.

Dans les Communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué, l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires analysées est assez manifeste au sein des ménages puisque ces derniers au vu de cette hausse se voient contraints de substituer à la hausse des prix de certaines denrées alimentaires, des produits qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer et changeant de ce fait leur habitude alimentaire. Tout ceci peut porter atteinte à la sécurité alimentaire de ces ménages.

Selon les enquêtes de terrain effectuées auprès des commerçants, la demande pour la plupart des produits vivriers commercialisés a baissé. Les principales raisons évoquées et liées à la baisse de l'offre et de la demande des principales céréales sont généralement la hausse des prix (35,5%) et le faible pouvoir d'achat (64,5%). De plus, tous les commerçants interviewés ont également déclaré avoir noté des changements de comportement d'achat par les clients par rapport à la même période de l'année dernière. Ces changements se traduisent par la réduction non seulement des quantités de denrées achetées (60 %) mais également leur qualité (c'est-à-dire des denrées à moindres coûts avec une faible valeur nutritive). De même, on a noté respectivement que 19,4% et 20,6% des clients ont réduit la fréquence de leurs achats et sont demandeurs d'achats à crédits.

➤ Discussion

Les résultats sur l'évolution des prix trouvés dans les Communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué montrent des fluctuations allant de la hausse à la baisse des différents produits vivriers étudiés dont les causes peuvent être internationales, régionales, nationales ou locales. Ces résultats sont en conformité avec ceux trouvés par Korogoné *et al.* (2008) qui ont trouvé qu'au Bénin, depuis novembre 2007, la flambée des prix des produits alimentaires ont suivi la tendance à la hausse remarquée au niveau internationale, et la situation interne du pays a été aggravée par des chocs conjoncturels liés à la sous-région, de même par des contraintes structurelles du pays. Toutefois, il faut noter que cette étude est d'ordre national et ne spécifie pas les vraies réalités au niveau locales. Cette fluctuation des prix des denrées alimentaires a été confirmée également par HoussouSonou (2010) sur le marché de Comé, sauf que cette variation des prix a concerné seulement quelques produits vivriers. De plus, elle s'est faite mensuellement et s'est étendue seulement sur une année d'étude. L'impact de cette fluctuation des prix des denrées alimentaires a été également confirmé par MADR(2009) qui trouve que la hausse des prix d'aliments a beaucoup affecté les ménages à Douala (90%), Maroua (72%) et à Yaoundé (61%) au Cameroun. Il ressort de l'analyse de MADR(2009) que, par rapport à l'année 2005, les prix des produits alimentaires ont grimpé

de 15% au cours du premier semestre 2008. Il est donc indéniable que l'impact de la flambée des prix des produits alimentaires a affecté de manière sévère la plupart des couches sociales défavorisées sur l'ensemble du pays au Cameroun. De même, Temple et Dury (2003) ont analysé la forte instabilité des prix dans les grandes villes du Cameroun et trouvent que les écarts entre les prix sur les différents marchés ne sont pas constants, confirmant, outre la segmentation des marchés, l'existence de coûts de transfert variables, liés au risque et aux variations de stocks. Temple et Dury (2003) trouvent que le cas du Cameroun n'est pas une exception et constatent également une instabilité des prix similaire au Mali et au Sénégal.

Des études récentes de Ivanic et Martin, (2008) concluent également à une transmission modérée de la flambée des prix internationaux sur les marchés domestiques, partiellement expliquée par la dépréciation du dollar (\$) par rapport aux autres monnaies et par les politiques menées par les Etats.

Bibliographie

BOUSSARD, J-M., DAVIRON B. GERARD F. VOITURIEZ T. (2006): <<Agricultural development and food security in subsaharan Africa>>: Building the case for more support, FAO, www.fao.org/tc/ca/workshop2005.en.asp (consulté le 28 août 2015).

HALLAM D., GHALEM H., SARRIS A. (2009) :<<La situation des marchés des produits agricoles. Flambées des prix et crises alimentaires (expériences et enseignements) >>. Rapport d'étude, FAO, 63 p.

HOUSSOUSONOU S., (2010), Production agricole et problématique de la sécurité alimentaire dans la commune de Comé : Problèmes et perspectives, Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 100 p.

IFPRI, (2008), Hausse des prix alimentaires et actions stratégiques proposées : que faire, par qui et comment, Washington, 3p.

INSAE, (2002), Atlas monographique des communes du Bénin, Cotonou, Bénin, 310 p.

INSAE, (2012 a), Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie et des Ménages (EMICOV), Principaux indicateurs, Enquête de Suivi 2010, 1^{ère} édition, Cotonou, 123 p.

INSAE, (2012 b), Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie et des Ménages (EMICOV), 2^{ème} édition (EMICOV 2011), Principaux indicateurs, Cotonou, 116 p.

IVANIC M., MARIN W., (2008), Implications of higher global food prices for poverty in lowincome countries, Policy research working paper4594, The World Bank, 1.

KOROGORE A., BOUREIMA A., PRIMAVERA D. (2008), Impacts de la hausse de prix sur la sécurité alimentaire au Bénin, Rapport d'évaluation rapide, WFP, PAM, 28 p + annexes.

MADR, (2009), Evaluation de l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la sécurité des ménages dans les villes de Bamenda, Douala, Maroua et Yaoundé au Cameroun, World Food Programme (WFP), 70 p.

STIGLITZ J.E., (1996), Some lessons from the East Asian Miracle, the World Bank Research, Observer, and vol.11 N° 2: 151-177.

TEMPLE L., DURY S. (2003), Instabilité du prix des produits vivriers et sécurité alimentaire urbaine au Cameroun, Séries Alimentation, urbanisation et filières vivrières, Cirad, Montpellier, 21 p.

TIMMER C.P. (1992), Food price stability and welfare of the poor , Indonesian Food Journal, pp 42-57.